

La langue de Molière en Zambie
Le Français en Zambie
Gerald Chishaba
French Department, University of Zambia

L'enseignement du français en Zambie a commencé en 1954. A l'époque, les cours de français n'étaient dispensés qu'à une seule classe de 25 élèves au niveau de l'école secondaire de Munali à Lusaka. Cette dernière était non seulement la plus grande de la Zambie, mais aussi celle qui a formé un bon nombre de dirigeants du pays notamment le premier Président de la Zambie.

A l'heure de l'indépendance, en 1964, l'enseignement du français fut introduit dans une douzaine d'écoles secondaires; en 1969, il y avait au moins 80 écoles secondaires où le français était enseigné et en 1992, il était présent dans plus de cent (100) écoles secondaires. Quant au nombre de professeurs de français, il y en avait au moins 170 à tous les niveaux en 1989. Cette année-là, on comptait au moins quinze mille cinq cents élèves apprenant le français. En 1991, on a assisté à l'introduction de l'enseignement du français dans onze (11) écoles primaires. A l'heure actuelle on enseigne le français, non pas seulement dans les écoles publiques mais aussi dans presque toutes les écoles primaires et secondaires privées. Ce qui n'est pas le cas dans les écoles publiques du gouvernement. Le français est considéré comme matière facultative. Il serait bien sûr plus souhaitable que le français fasse partie intégrante du tronc commun.

Constitution du système de l'Education en Zambie

Le système éducatif zambien comporte quatre phases; à savoir l'enseignement maternel, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. La maternelle est seulement facultative mais elle est aussi payante. On n'y enseigne pas le français, sauf dans des cas exceptionnellement isolés. L'enseignement primaire par contre, est obligatoire et dure sept ans. Je tiens à rappeler ici que seules les écoles privées enseignent le français. Ensuite viennent les études secondaires qui comportent deux cycles: 'le junior secondary school'(2 ans) et le "senior secondary school" (3 ans). Enfin, nous avons l'enseignement supérieur qui englobe l'université de Zambie, les écoles normales et les instituts tels que l'institut agronomique. Officiellement pourtant, c'est dans le secondaire que l'on commence à apprendre le français.

La place du Français dans l'enseignement en Zambie

Il importe de signaler ici que les conditions d'enseignement du français en Zambie ne sont pas aussi favorables qu'on le souhaiterait. Tout d'abord, on se heurte au problème permanent des classes pléthoriques dans le premier cycle. Ensuite, vient celui des salles de classe très souvent inadéquates. Bien plus, le professeur se trouve confronté au problème du manque de matériel scolaire, situation qui n'est pas inhabituelle aux autres pays en voie de développement et enfin la diminution des effectifs entre le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire n'a rien d'encourageant.

Ainsi, en tenant compte de tous ces problèmes, les autorités du Ministère de l'Éducation et celles des services culturels de l'ambassade de France en Zambie, ont réalisé combien il est imminent d'apporter une réforme de tout l'enseignement du français, et cela, dans le réseau secondaire public. Selon j.p. Botella, attaché linguistique de l'ambassade de France en Zambie (en 1993), cette réforme a consisté à maintenir cet enseignement et à l'affirmer dans « *36 écoles soigneusement sélectionnées où il sera enseigné jusqu'à la classe terminale, où nous pourrions concentrer nos efforts en matière d'équipement, de matériel didactique et de soutien pédagogique. La suppression dans les autres établissements sera progressive et devrait s'achever en 1998.* »

Malheureusement ce projet n'a commencé, à vrai dire, qu'en 1997, et il est donc loin d'être achevé en 2003. Pour certains, cette disposition de limiter l'apprentissage du français à 36 écoles seulement est une idée progressiste, dans la mesure où le Ministère de l'Éducation ne dispose pas de moyens suffisants pour équiper toutes les écoles du pays. Mais d'autre part, elle implique que tous les élèves voulant apprendre le français devront se déplacer pour aller vers les grandes villes, ce qui ne pourra jamais être le cas pour tous. Aussi, estimons-nous que cette décision défavorise certaines études à l'intérieur du pays. Néanmoins, s'attendant à des remarques comme la nôtre, Monsieur Jean-Luc Toulouse, l'ancien conseiller culturel et de coopération à l'ambassade de France a précisé: "*cette contraction du français en Zambie que propose le programme de restructuration ne relève en aucune manière d'une attitude masochiste ou d'un désengagement mais plutôt de la volonté de miser sur la qualité de l'enseignement et non plus sur la quantité des effectifs.*"

Toujours est-il que parmi les 36 écoles sélectionnées, quatre ont été choisies comme écoles pilotes pour servir de modèles aux autres établissements.

Les institutions qui enseignent le français

Comme nous l'avons signalé un peu plus haut, l'enseignement du français à l'école primaire n'existe que dans les écoles privées. Au niveau du secondaire, 36 écoles publiques ont été choisies pour assurer l'enseignement du français sur tout le territoire national. En ce qui concerne les écoles privées, presque la totalité d'entre elles assurent l'enseignement du français.

Au niveau tertiaire, l'enseignement du français est assuré à l'université de Zambie ainsi qu'à l'école normale supérieure de Kwame Nkrumah. L'université de Zambie existe depuis 1967 et elle compte plusieurs facultés dont la faculté des lettres au sein de laquelle se trouve le département des langues. La section de français fait partie de ce dernier. Elle gère deux programmes de licence à savoir la licence d'enseignement et la licence de traduction. La licence de français filière d'enseignement existe depuis l'ouverture de l'université et elle dure quatre ans avec une distinction en première année entre débutants et confirmés. La licence de traduction par contre a été introduite en 1994. Il s'agit dans ce cas d'un tronc commun à tous les étudiants de français de première et de deuxième année. Mais en troisième et quatrième année les futurs traducteurs ont six heures de traduction spécialisée; deux heures de thème; deux heures de version; une de terminologie et une heure de cours magistral.

L'École Normale Supérieure de Kwame Nkrumah a comme objectif la formation de futurs professeurs dans les différentes écoles secondaires du pays. Les élèves professeurs sont recrutés, comme ceux de la première année universitaire, avec le diplôme de fin d'études secondaires, après cinq années de français au lycée. Leur formation dure deux ans.

Selon les résultats d'une enquête que nous avons menée en 1997, nous avons constaté que le plus gros problème auquel se heurte l'enseignement du français en Zambie, est le manque de matériel didactique. Le problème de la motivation se pose dans les

établissements Zambiens. D'après les statistiques obtenues à partir de notre enquête, il est certain que beaucoup de jeunes gens désirent apprendre le français. A l'école primaire, par exemple, l'apprentissage du français est essentiel pour la Zambie. Du niveau du secondaire, 90,6% des élèves interrogés ont souligné la nécessité d'enseigner le français dans les écoles secondaire.

En dehors des établissements susmentionnés, il existe aussi quatre Alliance Françaises en Zambie: et elles sont réparties dans quatre villes à savoir, Lusaka Livingstone, Ndola et Kitwe. Leurs objectifs sont de promouvoir les échanges culturels entre la France et la Zambie et de préparer les élèves à passer le DELF.

La politique nationale concernant l'enseignement, des langues étrangères en Zambie était préparé en 1986; mais à cause du manque de fonds on n'a pas pu la mettre en œuvre jusqu'à présent. Cela veut donc dire qu'il n'existe pas de politique nationale pour s'occuper de l'enseignement du français en Zambie.

Quant à la politique du gouvernement français concernant l'enseignement du français en Afrique, elle varie d'un pays à un autre. D'après Monsieur Serge Box, Attaché Culturel près l'Ambassade de France en Zambie, la politique du gouvernement français ne peut pas être uniforme étant donné que les besoins varient d'un pays à un autre. Il a cité le cas de la Namibie et du Nigeria. En Namibie, il y a 15 professeurs de français, et on enseigne le français dans six écoles seulement. Par contre, au Nigeria il ya 12.000 professeurs de Français et le Français est obligatoire dans toutes les écoles secondaire. Naturellement, l'aide dont le Nigeria bénéficie de la part de la France est proportionnelle à sa demande.

La radio, la télévision et la vidéo

Il y a plus quatre stations radiophoniques qui coexistent en Zambie. Tout d'abord Radio 1 ou "Home Service" qui diffuse des programmes en langues zambiennes. Ensuite nous avons Radio 2 ou "General Service". C'est une station éducative qui émet en anglais des programmes généraux entrecoupés de musique et qui donne des informations. Il y a aussi la Radio 4 ou "Mulungushi Radio" qui diffuse plutôt des programmes musicaux (à la mode occidentale) et donne quelques informations toutes les heures. Les autres stations radiophoniques sont privées.

Les émissions "quotidiennement vôtre de France" ont été diffusées à la radio éducatrice zambienne durant deux années mais elles étaient d'un niveau linguistique trop avancé pour le public zambien; aussi, elles ne pouvaient pas recueillir une audience suffisante. Le projet de repositionnement stipule qu'il y aura désormais 75 émissions d'un quart d'heure, et les auditeurs auront un livret d'accompagnement distribué à l'avance.

Réforme de l'enseignement du français

Un peu plus haut, nous avons signalé que les autorités de Zambie appellent depuis quelque temps à une réforme de l'enseignement du français dans le réseau secondaire public. Il va sans dire que toute rénovation entraîne un ou plusieurs changements. Les changements au niveau des écoles secondaire devraient impliquer également des changements au niveau des établissements de formation des professeurs. Nous proposons donc ici une définition des objectifs. Il nous paraît fondamental d'accorder la priorité à la formation des formateurs d'enseignants. Nous proposons une formation continue basée sur l'analyse des besoins. En effet si ces formés devront enseigner et utiliser le français de spécialité, par exemple, il est tout à fait normal que le formateur lui-même reçoive une bonne formation.

Beaucoup de professeurs ont eu leur formation initiale il y a de nombreuses années. La formation continue s'avère donc nécessaire. Tout d'abord pour les initier à l'analyse des besoins et ensuite pour les initier aux nouvelles stratégies et tendances méthodologiques.

Pour cela, les Autorités du Ministère de l'Éducation Nationale pourraient rendre obligatoire des stages locaux; afin qu'ils puissent procéder à un réexamen des programmes en cours et ainsi faciliter l'acquisition de nouvelles compétences.

Conclusion

Avant son décès, voici ce que L'ancien Ministre de l'Éducation, Arthur Wina avait déclaré concernant l'enseignement du français en Zambie. *“We need French not only as a medium of communication but also as a language of Science and Technology transfer so that as many people as possible can be offered opportunities to go to Francophone Countries in Africa and elsewhere to go and study their own professions of which the end will be beneficial to the population of Zambia as a whole.”*

En fait, le gouvernement Zambien précise que, dans l'avenir, tous ceux qui souhaiteront travailler dans les missions diplomatiques, devront connaître la langue française. Bien plus il est évident que le développement du tourisme, que le gouvernement essaie de mettre en place, nécessite la connaissance non seulement de l'anglais mais aussi du français.

Dans le domaine de la coopération entre la Zambie et la France, le gouvernement Zambien souhaiterait obtenir des bourses d'études en France pour la formation des cadres dans plusieurs domaines, notamment scientifiques et technologiques, en médecine, en pharmacie, en agriculture, en ingénierie, en télécommunications, en informatique ainsi que dans les domaines de la santé et de l'hôtellerie.

Cependant, il faut reconnaître que le gouvernement français a toujours essayé, dans la mesure du possible, de soutenir l'enseignement du français en Zambie. Premièrement en envoyant des conseillers pédagogiques attachés au “curriculum Development Centre.” Deuxièmement en établissant des centres gérés par l'Alliance Française (pour l'enseignement de la langue, culture et civilisation françaises à tous ceux qui en ont besoin). Troisièmement, en pourvoyant le pays de manuels pédagogiques et de dictionnaires que le gouvernement zambien n'aurait pas réussi à acheter compte tenu des conditions économiques actuelles. Et enfin, en octroyant des bourses d'études permettant aux Zambiens d'améliorer leur compétence dans l'enseignement du français.

En définitive, nous voulons réaffirmer notre soutien pour tout effort visant l'épanouissement de l'enseignement du français en Zambie. C'est en fait la raison pour laquelle nous soutenons le programme de restructuration que les autorités sont en train de mettre en place pour l'amélioration du français dans les écoles publiques Zambiennes.

Bibliographie

- Lawrence, Lorraine (1990). *Language in education; An Evaluation of the Teaching of Structure in Structure in Zambia Grade 8 classes*. PhD University of Zambia.
- Manchishi P.C. (1998), *Public Secondary School in Lusaka Urban*, UNZA. (Unpublished).
- Chishiba & Machishi, P.C (1998); *An investigation into the Teaching of French in Zambia*. Lusaka, UNZA (Unpublished).
- Le Français Dans le Monde n°181, Novembre – Décembre, 1983: “D'une culture à l'autre” Hachette: Larousse, Paris, 120p.
- Lehmann, D, et alli; Nov. 1988; *La didactique des langues en face-à-face*, Paris, 127p.
- Porcher L, 1995: *Le Français langue étrangère*, Hachette, Paris, 100p.
- Moirand Sophie, (1990): *Enseigner à Communiquer en langue étrangère*. Paris” Hachette F.L.E. 188p.
- Richterich René, (1985): *Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage*. Paris. Hachette 175p.

- Violetet, et al, (1990): *80 fiches d'évaluation pour la formation et l'enseignement*. Paris: les éditions d'organisation. 231p.